

COMMUNIQUE DE PRESSE

**[PRATIQUE DU VELO EN ILE-DE-FRANCE]
25 PROJETS ACCOMPAGNES
DANS LE CADRE DU PROGRAMME AVELO**

Le 24/05/2022

A l'occasion des 3 ans du programme AVELO 1, l'ADEME fait un état des lieux des expériences locales et décrypte l'avenir des mobilités actives, notamment en Ile-de-France. Ce programme national, opéré par les directions régionales de l'ADEME, accompagne les territoires afin de leur permettre d'anticiper le déploiement du plan vélo en soutenant la définition, l'expérimentation et l'animation de leur politique cyclable.

En Ile-de-France, ce sont 8 projets AVELO-1 qui ont été accompagnés à hauteur de 425 000 euros pour faire de la pratique du vélo, une pratique pérenne. Le programme AVELO2 témoigne d'une montée en puissance avec 17 projets actuellement soutenus à hauteur d'1 million d'euros et 15 candidats au 2nd volet de l'appel à projet.

Le programme AVELO, l'atout des territoires pour faire évoluer les mobilités actives

Les travaux menés dans le cadre des Assises de la Mobilité ont mis en avant le potentiel du vélo et la nécessité de renforcer les efforts en faveur de son développement. **Dans ce contexte, l'ADEME s'est inscrite dans cette dynamique en lançant en 2018 l'appel à projets Vélo & Territoires visant à inciter les territoires les moins denses à s'investir sur le développement des mobilités actives.** Rencontrant un vif succès, l'ADEME a voulu prolonger ses actions au sein des territoires en lançant le programme AVELO.

Ce programme est un outil clé en main, à destination des territoires, pour les accompagner dans le déploiement du plan vélo. Les projets accompagnés sont multiples et de différentes natures, en fonction de leurs besoins :

- **Des études**, soit de planification stratégique ou schéma directeur, soit de maîtrise d'ouvrage pré-opérationnelle d'aménagement, soit de maîtrise d'œuvre opérationnelle d'aménagements d'itinéraires complexes.
- **Le développement de services vélos dans les territoires** qui en sont peu dotés ou dépourvus et la mise en œuvre de services innovants.
- **Des conceptions de campagnes de communication** à l'intention du grand public et notamment des jeunes.
- **Le recrutement de chargés de mission vélo et mobilités actives** qui auront pour mission de mettre en œuvre les politiques cyclables.

FOCUS – QUELQUES LAURÉATS

- **DEVEQOP** (Développement du Vélo au Quotidien au Perray-en-Yvelines) pour inverser l'usage voiture/mobilité douce et pour engager un développement durable pragmatique.
- **VÉLO**, pour accompagner la Communauté d'Agglomération Paris Vallée de La Marne dans l'élaboration de la stratégie cyclable de son territoire. Cette stratégie est un projet global qui tient compte de l'ensemble des initiatives en cours sur le territoire, mais aussi sur les territoires limitrophes.
- **VELONOSYLEROI**, pour réaliser une étude permettant, sur la base des éléments en possession de la commune, de finaliser le schéma directeur des circulations douces sur le territoire de la commune. Ce projet

est lauréat de l'appel à projet de la Préfecture « Fonds mobilités actives – aménagements cyclables » pour le financement d'infrastructures définies dans le schéma directeur

Le vélo, une mobilité de plus en plus démocratisée en Île-de-France

La hausse constatée de l'usage du vélo après le déconfinement se confirme sur le long terme, notamment grâce à la pérennisation des coronapistes. **En effet, par rapport à 2020, la fréquentation des pistes cyclables a augmenté de 28% sur l'ensemble de l'année 2021¹.**

Les résultats de l'enquête Global Transport (EGT H2020) confirment cette tendance. Ils révèlent notamment **qu'aujourd'hui, 3,7 millions de vélos sont présents en Île-de-France, dont la part des vélos électriques a été multipliée par trois depuis 2010.** Ce taux d'équipement en hausse témoigne de la volonté des Franciliens de tendre vers des mobilités actives tel que le vélo. En effet, **les déplacements à vélos annuels ont augmenté de 30% par rapport à 2010 en Ile-de-France.** Le vélo représente 1/3 des déplacements en petite couronne, ¼ à Paris et ¼ en grande couronne.

Si la tendance est à la hausse de la pratique, une marge de progression demeure encore importante. En effet, selon le baromètre des villes cyclables 2021, si quelques communes se distinguent comme Versailles, Montreuil, Meaux ou encore Montigny pour mettre en place des plans vélos, **80% des communes d'Île-de-France présentent un climat encore défavorable à la pratique du vélo.** En effet, les Franciliens audités révèlent qu'ils sont en attente des communes des réseaux cyclables complets et sans discontinuités, qui assurent la sécurité des usagers.

ADEME

Tél : 01 58 47 81 28
Mél : ademepresse@havas.com
Service de Presse

155 bis, Avenue Pierre Brossolette
92541 Montrouge Cedex



L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

www.ademe.fr



¹ https://www.velo-territoires.org/wp-content/uploads/2022/01/2022_01_05_Bulletin-Frequentation-vlo-en-France_9.pdf